

Délibération du Comité Syndical n° CS 22/2020

Réunion du 16 octobre 2020

Le 16 octobre 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

06/10/2020

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COURIVAUD Bernadette
 LALLIER Annie
 RICHER Marie-Pierre

AUDRY Régine
 AUZON Philippe
 DEBONO Yves
 DESMARE Christian

GONTHIER Gilles
 GRIMONT Amanda
 GROSJEAN Pierre

MAIA Filipe
 TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAMPAGNE Dominique
 CHAUSSE Fabien
 CHOLLET Fabrice
 COSYNS Louis
 DAGHER Roger
 DE BARTILLAT Nathalie
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 DURANT Frédéric
 FOURRÉ Daniel
 GRESSET François
 GUIBLIN Pierre
 PIETU Delphine
 RIOTTE Emmanuel
 RIVET Michelle
 ROULLET Dominique
 SINSOULIER-BIGOT Agnès
 VINCENT François

Pouvoirs

COSYNS Louis
 DE BARTILLAT Nathalie
 DURANT Frédéric
 FOURRÉ Daniel
 RIOTTE Emmanuel
 ROULLET Dominique

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Délégué de la CDC La Septaine
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Le Dunois

RICHER Marie-Pierre
 GROSJEAN Pierre
 GONTHIER Gilles
 BARNIER Patrick
 LALLIER Annie
 BARNIER Patrick

VINCENT François

RICHER Mar

Envoyé en préfecture le 16/10/2020
Reçu en préfecture le 16/10/2020
Affiché le
ID : 018-200041481-20201016-CS22_2020-DE

Point n°1

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 15 septembre 2020

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le procès-verbal du comité syndical du 15 septembre 2020, joint à la présente délibération.

VOTE :

Pour : 30 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 18 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017

Délibération du Comité Syndical n° CS 23/2020

Réunion du 16 octobre 2020

Le 16 octobre 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

06/10/2020

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COURIVAUD Bernadette
 LALLIER Annie
 RICHER Marie-Pierre
 AUDRY Régine
 AUZON Philippe
 DEBONO Yves
 DESMARE Christian
 GONTHIER Gilles
 GRIMONT Amanda
 GROSJEAN Pierre
 MAIA Filipe
 TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAMPAGNE Dominique
 CHAUSSE Fabien
 CHOLLET Fabrice
 COSYNS Louis
 DAGHER Roger
 DE BARTILLAT Nathalie
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 DURANT Frédéric
 FOURRÉ Daniel
 GRESSET François
 GUIBLIN Pierre
 PIETU Delphine
 RIOTTE Emmanuel
 RIVET Michelle
 ROULLET Dominique
 SINSOULIER-BIGOT Agnès
 VINCENT François

Pouvoirs

COSYNS Louis
 DE BARTILLAT Nathalie
 DURANT Frédéric
 FOURRÉ Daniel
 RIOTTE Emmanuel
 ROULLET Dominique
 VINCENT François

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Délégué de la CDC La Septaine
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Le Dunois

RICHER Marie-Pierre
 GROSJEAN Pierre
 GONTHIER Gilles
 BARNIER Patrick
 LALLIER Annie
 BARNIER Patrick
 RICHER Marie-Pierre

Point n°2

Envoyé en préfecture le 16/10/2020
Reçu en préfecture le 16/10/2020
Affiché le 
ID : 018-200041481-20201016-CS23_2020-DE

Avenant n°1 à la Convention de financement avec la Communauté de communes Cœur de France

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Cher;

Vu la délibération n°CS 40/2017 du 12 décembre 2017 formalisant les relations financières entre Berry Numérique et la communauté de communes Cœur de France;

Considérant que de nouvelles discussions nécessitent une évolution du périmètre initial du projet de déploiement très haut débit en fibre optique en modifiant et/ou en ajoutant les périmètres suivants :

- l'extension du réseau route des Mouillons jusqu'au hameau de Malvault, sur la commune de Colombiers ;
- l'enfouissement du réseau prévu en aérien sur le chemin des Linaires, sur la commune de Drevant ;
- l'extension du réseau en aérien jusqu'au lieu-dit les Rois, sur la commune d'Orcenais.

Considérant que cette opération étant réalisée en dépassant l'enveloppe financière prévue par le schéma directeur d'aménagement numérique, elle est intégralement financée par la communauté de communes ;

Considérant qu'il convient d'établir un avenant élargissant le périmètre initial de la convention modifiant notamment l'article 4 de la convention relatif au montant de l'opération ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** l'avenant n°1 à la convention de financement de la communauté de communes Cœur de France,
- **d'autoriser** le Président à signer cet avenant n°1 et tous les documents associés avec cet EPCI.

VOTE :

Pour : 30 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 18 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER
PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 24/2020

Réunion du 16 octobre 2020

Le 16 octobre 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

06/10/2020

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COURIVAUD Bernadette
 LALLIER Annie
 RICHER Marie-Pierre

AUDRY Régine
 AUZON Philippe

DEBONO Yves

DESMARE Christian

GONTHIER Gilles

GRIMONT Amanda

GROSJEAN Pierre

MAIA Filipe

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAMPAGNE Dominique
 CHAUSSE Fabien
 CHOLLET Fabrice
 COSYNS Louis
 DAGHER Roger

DE BARTILLAT Nathalie
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 DURANT Frédéric
 FOURRÉ Daniel
 GRESSET François
 GUIBLIN Pierre
 PIETU Delphine
 RIOTTE Emmanuel
 RIVET Michelle
 ROULLET Dominique
 SINSOULIER-BIGOT Agnès
 VINCENT François

Pouvoirs

COSYNS Louis
 DE BARTILLAT Nathalie
 DURANT Frédéric
 FOURRÉ Daniel

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Délégué de la CDC La Septaine
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Le Dunois

RICHER Marie-Pierre
 GROSJEAN Pierre
 GONTHIER Gilles
 BARNIER Patrick

RIOTTE Emmanuel
ROULLET Dominique
VINCENT François

LALLIER Ann
BARNIER Patrick
RICHER Marie-Pierre

Point n°3

Avenant n°1 à la convention de gestion avec le Conseil Départemental du Cher

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales notamment l'article L. 1425-2 ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) approuvé par le Conseil départemental du Cher le 25 juin 2012 ;

Vu la délibération n°CS 20/2018 du 11 octobre 2018 formalisant les relations entre Berry Numérique et le Conseil départemental du Cher notamment les modalités d'occupation de locaux par Berry Numérique ;

Considérant que suite à l'intervention du payeur, il convient d'apporter des précisions à la convention initiale notamment sur le régime de TVA ;

Considérant que pour prendre en compte ces modifications, il est nécessaire d'établir un avenant à la convention de gestion ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de cet avenant n°1 à la convention de gestion avec le Conseil Départemental du Cher joint à la présente délibération ;
- **d'autoriser** le Président à signer cet avenant et tous les documents associés avec le Département du Cher.

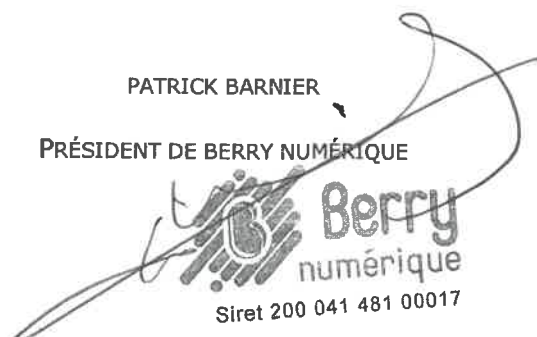
VOTE :

Pour : 30 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 18 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER
PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 25/2020

Réunion du 16 octobre 2020

Le 16 octobre 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

06/10/2020

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick

COURIVAUD Bernadette

LALLIER Annie

RICHER Marie-Pierre

AUDRY Régine

AUZON Philippe

DEBONO Yves

DESMARE Christian

GONTHIER Gilles

GRIMONT Amanda

GROSJEAN Pierre

MAIA Filipe

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAMPAGNE Dominique

CHAUSSE Fabien

CHOLLET Fabrice

COSYNS Louis

DAGHER Roger

DE BARTILLAT Nathalie

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

DURANT Frédéric

FOURRÉ Daniel

GRESSET François

GUIBLIN Pierre

PIETU Delphine

RIOTTE Emmanuel

RIVET Michelle

ROULLET Dominique

SINSOULIER-BIGOT Agnès

VINCENT François

Pouvoirs

COSYNS Louis

DE BARTILLAT Nathalie

DURANT Frédéric

FOURRÉ Daniel

RIOTTE Emmanuel

ROULLET Dominique

VINCENT François

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC Trois Provinces

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Le Dunois

RICHER Marie-Pierre

GROSJEAN Pierre

GONTHIER Gilles

BARNIER Patrick

LALLIER Annie

BARNIER Patrick

RICHER Marie-Pierre

Point n°4

Envoyé en préfecture le 16/10/2020
Reçu en préfecture le 16/10/2020
Affiché le 
ID : 018-200041481-20201016-CS25_2020-DE

Avenant n°3 à la convention de financement avec la Région Centre Val de Loire

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat ;

Vu le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Cher;

Vu la convention signée le 14 mars 2014 entre la Région Centre-Val de Loire et Berry Numérique qui définit les modalités de financement du déploiement d'infrastructures numériques ;

Vu l'avenant n°1 voté par le comité syndical du 12 février 2015 ;

Vu l'avenant n°2 voté par le comité syndical du 8 mars 2017 ;

Considérant que la Région propose de lisser sa contribution afin de se rapprocher du rythme d'exécution des travaux ;

Considérant que cette évolution est cohérente avec le plan de déploiement envisagé par Berry Numérique ;

Considérant que la formalisation des nouvelles relations financières entre la Région Centre-Val de Loire et Berry Numérique nécessite d'établir un avenant n°3 à la convention de financement ;

Vu le rapport du Président ;

Et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de cet avenant n°3 joint à la présente délibération ;
- **d'autoriser** le Président à signer cet avenant et tous les documents associés avec la Région Centre Val de Loire.

VOTE :

Pour : 30 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 18 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 26/2020

Réunion du 16 octobre 2020

Le 16 octobre 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

06/10/2020

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick

COURIVAUD Bernadette

LALLIER Annie

RICHER Marie-Pierre

AUDRY Régine

AUZON Philippe

DEBONO Yves

DESMARE Christian

GONTHIER Gilles

GRIMONT Amanda

GROSJEAN Pierre

MAIA Filipe

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAMPAGNE Dominique

CHAUSSE Fabien

CHOLLET Fabrice

COSYNS Louis

DAGHER Roger

DE BARTILLAT Nathalie

DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine

DURANT Frédéric

FOURRÉ Daniel

GRESSET François

GUIBLIN Pierre

PIETU Delphine

RIOTTE Emmanuel

RIVET Michelle

ROULLET Dominique

SINSOULIER-BIGOT Agnès

VINCENT François

Pouvoirs

COSYNS Louis

DE BARTILLAT Nathalie

DURANT Frédéric

FOURRÉ Daniel

RIOTTE Emmanuel

ROULLET Dominique

VINCENT François

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise

Délégué de la CDC Pays de Nérondes

Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais

Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry

Délégué de la CDC La Septaine

Délégué de la CDC Cœur de Berry

Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué de la CDC Terres du Haut Berry

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Cœur de France

Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Berry Grand Sud

Délégué du Conseil départemental du Cher

Délégué de la CDC Sauldre et Sologne

Délégué de la CDC Trois Provinces

Déléguée du Conseil départemental du Cher

Délégué du Conseil départemental du Cher

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire

Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire

Délégué de la CDC Le Dunois

RICHER Marie-Pierre

GROSJEAN Pierre

GONTHIER Gilles

BARNIER Patrick

LALLIER Annie

BARNIER Patrick

RICHER Marie-Pierre

Point n°5

Avenant n°6 à la convention de délégation de service public avec Berry Fibre Optique

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique notamment les articles L3135-1, R3135-2 et R3135-5 ;

Vu la convention de délégation de service public relative à l'exploitation du réseau de communications électroniques à très haut débit signée le 9 novembre 2016 entre Berry Numérique et le groupement Axione et Bouygues Energie et Services ;

Vu le courrier du 9 novembre 2016 indiquant la substitution de la société Berry Fibre Optique au groupement Axione et Bouygues Energie et Services ;

Vu l'avenant n°1 voté par le comité syndical du 20 juin 2017 ;

Vu l'avenant n°2 voté par le comité syndical du 12 décembre 2017 ;

Vu l'avenant n°3 voté par le comité syndical du 11 octobre 2018 ;

Vu l'avenant n°4 voté par le comité syndical du 2 juillet 2019 ;

Vu l'avenant n°5 voté par le comité syndical du 19 décembre 2019 ;

Vu l'avis favorable de la Commission de Délégation de Service Public du 16 octobre 2020 ;

Considérant que les évolutions opérationnelles, financières et économiques du projet nécessitent d'établir un avenant n°6 à la convention, qui prévoit notamment :

- la précision des conditions de calcul du mécanisme de Retour à Meilleure Fortune décrit à l'article 26 de la Convention ;
- l'actualisation du catalogue de services et de la grille tarifaire du Déléataire, ainsi que les contrats de service que ce dernier signe avec les Usagers du Réseau ;
- l'expérimentation d'une prestation relative au pré-raccordement des futurs clients FTTH.

Vu le rapport et la présentation du Président ;

DÉCIDE

- **d'approuver** le contenu de l'avenant n°6 à la convention entre Berry fibre Optique et Berry Numérique, annexé à la présente délibération ;

- **d'autoriser** le Président à signer cet avenant et ses associés.

Envoyé en préfecture le 16/10/2020

Reçu en préfecture le 16/10/2020

Affiché le

ID : 018-200041481-20201016-CS26_2020-DE

VOTE :

Pour : 30 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 18 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry
numérique

Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 27/2020

Réunion du 16 octobre 2020

Le 16 octobre 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

06/10/2020

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
COURIVAUD Bernadette
LALLIER Annie
RICHER Marie-Pierre
AUDRY Régine
AUZON Philippe
DEBONO Yves
DESMARE Christian
GONTHIER Gilles
GRIMONT Amanda
GROSJEAN Pierre
MAIA Filipe
TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAMPAGNE Dominique
CHAUSSE Fabien
CHOLLET Fabrice
COSYNS Louis
DAGHER Roger
DE BARTILLAT Nathalie
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
DURANT Frédéric
FOURRÉ Daniel
GRESSET François
GUIBLIN Pierre
PIETU Delphine
RIOTTE Emmanuel
RIVET Michelle
ROULLET Dominique
SINSOULIER-BIGOT Agnès
VINCENT François

Pouvoirs

COSYNS Louis
DE BARTILLAT Nathalie
DURANT Frédéric
FOURRÉ Daniel
RIOTTE Emmanuel
ROULLET Dominique
VINCENT François

Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Néronde
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC Trois Provinces
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

RICHER Marie-Pierre
GROSJEAN Pierre
GONTHIER Gilles
BARNIER Patrick
LALLIER Annie
BARNIER Patrick
RICHER Marie-Pierre

Point n°6

Projet de cession de relais radio dans le cadre du projet atout18

Le Comité Syndical,

Vu que Berry Numérique est propriétaire de plusieurs points hauts dans le cadre du projet de boucle locale radio permettant la résorption des zones blanches de l'internet et diffusant un service de type Wifi sur la bande libre 5.4GH;

Vu que le réseau est exploité par Cher Haut Débit ;

Vu que TDF conçoit, exploite et maintient des réseaux et matériels de communications électroniques sur le territoire français, notamment pour les opérateurs de communications électroniques ;

Considérant qu'en prévision de la fin de la DSP et dans un objectif d'améliorer la couverture en téléphone mobile du département, Berry Numérique souhaite autoriser TDF à essayer de commercialiser ces relais auprès des opérateurs mobiles ;

Considérant qu'afin de déterminer les modalités de cession éventuelle de ces points hauts, il est nécessaire d'établir un contrat tripartite, ce contrat de cession dit « type » sera utilisé à chaque fois qu'une cession sera réalisée ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

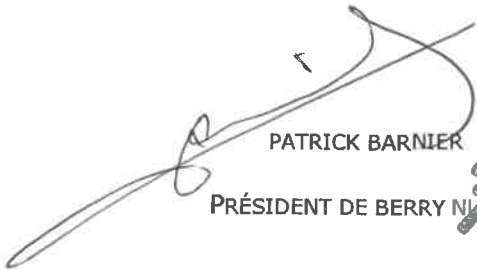
- **d'approuver** le modèle type d'accord de cession joint à la présente délibération ;
- **d'autoriser** le Président à signer des accords de cession avec Cher Haut Débit et TDF sur la base de ce modèle type et tous les documents associés.

VOTE :

Pour : 30 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 18 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix


PATRICK BARNIER
PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE

Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017

Délibération du Comité Syndical n° CS 28/2020

Réunion du 16 octobre 2020

Le 16 octobre 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

06/10/2020

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
COURIVAUD Bernadette

LALLIER Annie
RICHER Marie-Pierre

AUDRY Régine
AUZON Philippe

DEBONO Yves
DESMARE Christian

GONTHIER Gilles
GRIMONT Amanda

GROSJEAN Pierre

MAIA Filipe

TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAMPAGNE Dominique
CHAUSSE Fabien
CHOLLET Fabrice
COSYNS Louis
DAGHER Roger

DE BARTILLAT Nathalie
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
DURANT Frédéric
FOURRÉ Daniel

GRESSET François
GUIBLIN Pierre

PIETU Delphine
RIOTTE Emmanuel

RIVET Michelle
ROULLET Dominique
SINSOULIER-BIGOT Agnès
VINCENT François

Pouvoirs

COSYNS Louis
DE BARTILLAT Nathalie
DURANT Frédéric
FOURRÉ Daniel
RIOTTE Emmanuel
ROULLET Dominique
VINCENT François

Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Saultre et Sologne
Délégué de la CDC Trois Provinces
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

RICHER Marie-Pierre
GROSJEAN Pierre
GONTHIER Gilles
BARNIER Patrick
LALLIER Annie
BARNIER Patrick
RICHER Marie-Pierre

Point n°7

Délégation de service public relative à l'exploitation et à la commercialisation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit - Rapport d'activité 2019

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-1 à L.1411-18 et R.1411-7 relatifs aux délégations de service public ;

Considérant que le comité syndical doit examiner les rapports d'activité de ses délégataires ;

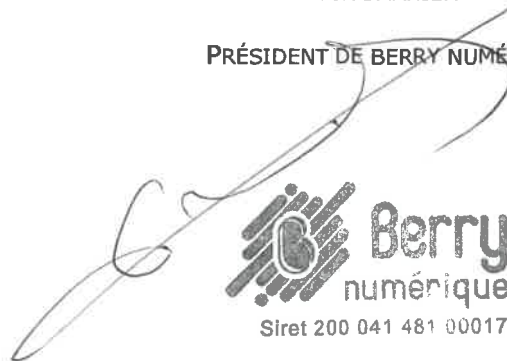
Vu le rapport du président ;

PREND ACTE :

- de la présentation du rapport d'activité 2019 de Berry Fibre Optique relatif à la délégation de service public pour l'exploitation et à la commercialisation d'un réseau de communications électroniques à très haut débit sur le département du Cher, tel qu'annexé à la présente délibération.

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 29/2020

Réunion du 16 octobre 2020

Le 16 octobre 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

06/10/2020

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
COURIVAUD Bernadette
LALLIER Annie
RICHER Marie-Pierre

AUDRY Régine
AUZON Philippe
DEBONO Yves
DESMARE Christian
GONTHIER Gilles
GRIMONT Amanda
GROSJEAN Pierre
MAIA Filipe
TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAMPAGNE Dominique
CHAUSSE Fabien
CHOLLET Fabrice
COSYNS Louis
DAGHER Roger
DE BARTILLAT Nathalie
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
DURANT Frédéric
FOURRÉ Daniel
GRESSET François
GUIBLIN Pierre
PIETU Delphine
RIOTTE Emmanuel
RIVET Michelle
ROULLET Dominique
SINSOULIER-BIGOT Agnès
VINCENT François

Pouvoirs

COSYNS Louis
DE BARTILLAT Nathalie
DURANT Frédéric
FOURRÉ Daniel
RIOTTE Emmanuel
ROULLET Dominique
VINCENT François

Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC Trois Provinces
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

RICHER Marie-Pierre
GROSJEAN Pierre
GONTHIER Gilles
BARNIER Patrick
LALLIER Annie
BARNIER Patrick
RICHER Marie-Pierre

Point n°8

Envoyé en préfecture le 16/10/2020
Reçu en préfecture le 16/10/2020
Affiché le 
ID : 018-200041481-20201016-CS29_2020-DE

Délégation de service public « Internet pour tous » - Rapport d'activité 2019

Le Comité Syndical,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L.1411-1 à L.1411-18 et R.1411-7 relatifs aux délégations de service public ;

Considérant que le comité syndical doit examiner les rapports d'activité de ses délégataires ;

Vu le rapport du président ;

PREND ACTE :

- de la présentation du rapport d'activité 2019 de Cher Haut Débit relatif à la délégation de service public relative à la conception, la construction et l'exploitation d'un réseau de communications électroniques à haut débit sur le département du Cher, tel qu'annexé à la présente délibération.

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017

Berry Numérique

Délibération du Comité Syndical n° CS 30/2020

Réunion du 16 octobre 2020

Le 16 octobre 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

06/10/2020

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
COURIVAUD Bernadette
LALLIER Annie
RICHER Marie-Pierre
AUDRY Régine
AUZON Philippe
DEBONO Yves
DESMARE Christian
GONTHIER Gilles
GRIMONT Amanda
GROSJEAN Pierre
MAIA Filipe
TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAMPAGNE Dominique
CHAUSSE Fabien
CHOLLET Fabrice
COSYNS Louis
DAGHER Roger
DE BARTILLAT Nathalie
DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
DURANT Frédéric
FOURRÉ Daniel
GRESSET François
GUIBLIN Pierre
PIETU Delphine
RIOTTE Emmanuel
RIVET Michelle
ROULLET Dominique
SINSOULIER-BIGOT Agnès
VINCENT François

Pouvoirs

COSYNS Louis
DE BARTILLAT Nathalie
DURANT Frédéric
FOURRÉ Daniel
RIOTTE Emmanuel
ROULLET Dominique
VINCENT François

Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
Délégué de la CDC Pays de Nérondes
Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
Délégué de la CDC La Septaine
Délégué de la CDC Cœur de Berry
Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Cœur de France
Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Berry Grand Sud
Délégué du Conseil départemental du Cher
Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
Délégué de la CDC Trois Provinces
Déléguée du Conseil départemental du Cher
Délégué du Conseil départemental du Cher
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
Délégué de la CDC Le Dunois

RICHER Marie-Pierre
GROSJEAN Pierre
GONTHIER Gilles
BARNIER Patrick
LALLIER Annie
BARNIER Patrick
RICHER Marie-Pierre



Point n°9

Modification du régime indemnitaire de Berry Numérique

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires et notamment son article 20 ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et notamment son article 88 ;

Vu le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 portant création d'un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2014-1526 du 16 décembre 2014 relatif à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires territoriaux ;

Vu la circulaire NOR : RDFF1427139C du 5 décembre 2014 relative à la mise en œuvre du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel

Vu la délibération CS58/2016 votée par le comité syndical du 19 décembre 2016 appliquant le régime indemnitaire R.I.F.S.E.E.P aux agents dont les arrêtés ministériels correspondants au cadre d'emploi étaient parus ;

Vu l'arrêté ministériel du 14 février 2019 portant application au corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts des dispositions du décret n°2014-513 du 20 mai 2014 permettant la mise en place par équivalence du régime indemnitaire R.I.F.S.E.E.P au cadre d'emploi des ingénieurs en chef ;

Vu le décret n°2020-182 du 27 février 2020 visant à permettre le déploiement du R.I.F.S.E.E.P pour les cadres d'emplois non éligibles ;

Vu l'arrêté ministériel du 26 décembre 2017 pour une équivalence provisoire relative au cadre d'emploi des ingénieurs et l'arrêté ministériel du 7 novembre 2017 pour une équivalence provisoire relative au cadre d'emploi des techniciens ;

Considérant que Berry Numérique souhaite donc mettre à jour son régime indemnitaire afin d'une part de mettre en place le R.I.F.S.E.E.P. pour l'ensemble des agents, conformément aux textes en vigueur et d'autre part de mettre à jour la correspondance entre les emplois et les groupes ;

Vu l'avis favorable du Comité Technique du centre de gestion en date du 21 septembre 2020 ;

Vu le rapport du Président ;

Après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **d'approuver** le régime indemnitaire modifié de Berry Numérique, annexé à la présente délibération.

VOTE :

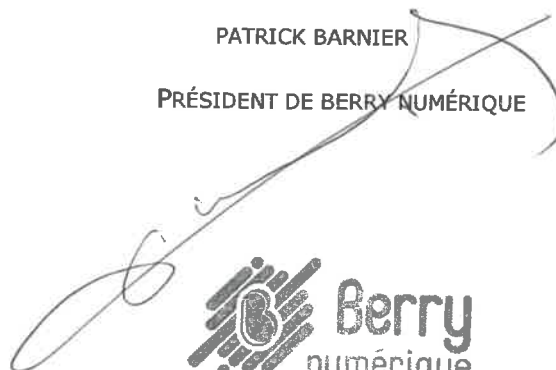
Pour : 30 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 18 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry
numérique

Siret 200 041 481 00017

Délibération du Comité Syndical n° CS 31/2020

Réunion du 16 octobre 2020

Le 16 octobre 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

06/10/2020

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COURIVAUD Bernadette
 LALLIER Annie
 RICHER Marie-Pierre
 AUDRY Régine
 AUZON Philippe
 DEBONO Yves
 DESMARE Christian
 GONTHIER Gilles
 GRIMONT Amanda
 GROSJEAN Pierre
 MAIA Filipe
 TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAMPAGNE Dominique
 CHAUSSE Fabien
 CHOLLET Fabrice
 COSYNS Louis
 DAGHER Roger
 DE BARTILLAT Nathalie
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 DURANT Frédéric
 FOURRÉ Daniel
 GRESSET François
 GUIBLIN Pierre
 PIETU Delphine
 RIOTTE Emmanuel
 RIVET Michelle
 ROULLET Dominique
 SINSOULIER-BIGOT Agnès
 VINCENT François

Pouvoirs

COSYNS Louis
 DE BARTILLAT Nathalie
 DURANT Frédéric
 FOURRÉ Daniel
 RIOTTE Emmanuel
 ROULLET Dominique
 VINCENT François

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Délégué de la CDC La Septaine
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Le Dunois

RICHER Marie-Pierre
 GROSJEAN Pierre
 GONTHIER Gilles
 BARNIER Patrick
 LALLIER Annie
 BARNIER Patrick
 RICHER Marie-Pierre

Point n°10

Décision budgétaire modificative n°1

Le Comité Syndical,

Considérant que les prévisions inscrites au budget primitif peuvent être modifiées en cours d'exercice par le comité syndical, qui vote des décisions modificatives ;

Considérant que la décision modificative n°1 a pour objet de traiter une modification des écritures comptables concernant le paiement d'une concession d'usage sur long terme (ou Indefeasible rights of use IRU) relative à l'installation d'un relais radio de montée en débit sur la commune de Neuvy le Clocher sur un pylône appartenant à TDF;

Considérant qu'après échange avec le payeur départemental, les crédits nécessaires à cette opération doivent être prévus sur un compte spécifique, ce qui n'a pas été anticipé dans le cadre du budget primitif 2020 ;

Considérant qu'il est donc nécessaire de faire un mouvement de crédits sans impact sur l'équilibre du budget ;

Et après en avoir délibéré ;

DÉCIDE

- **d'approuver** la décision modificative n°1 qui a pour objet les ajustements techniques suivants :

Décision modificative n°1

Investissement

Chapitre	Article	Dépenses	Recettes
21- Immobilisations corporelles	2153 - Installation à caractère spécifique	-50 160,00 €	
20- Immobilisations corporelles	2088 - Autres immobilisation incorporelles	50 160,00 €	
TOTAL		0,00 €	0,00 €

VOTE :

Pour : 30 voix (8 délégués du Conseil départemental du Cher et du Conseil régional Centre-Val de Loire représentant 18 voix et 12 délégués de CDC représentant 12 voix)

Contre : 0,00 voix

Abstention : 0,00 voix

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE


Siret 200 041 481 00017

Délibération du Comité Syndical n° CS 32/2020

Réunion du 16 octobre 2020

Le 16 octobre 2020, à 9h30, se sont réunis à l'Hôtel du département, 1 place Marcel Plaisant, à Bourges, les délégués désignés par chaque collectivité territoriale adhérente au syndicat mixte ouvert Berry Numérique, sous la présidence de Monsieur Patrick BARNIER, Président.

Date de convocation :

06/10/2020

Secrétaire de séance :

GONTHIER Gilles

Nombre de membres en exercice :

30

Étaient Présents :

BARNIER Patrick
 COURIVAUD Bernadette
 LALLIER Annie
 RICHER Marie-Pierre

AUDRY Régine
 AUZON Philippe
 DEBONO Yves
 DESMARE Christian
 GONTHIER Gilles
 GRIMONT Amanda
 GROSJEAN Pierre
 MAIA Filipe
 TEYSSANDIER André

Étaient absents ou excusés

CHAMPAGNE Dominique
 CHAUSSE Fabien
 CHOLLET Fabrice
 COSYNS Louis
 DAGHER Roger
 DE BARTILLAT Nathalie
 DE BENGY -PUYVALLEE Ghislaine
 DURANT Frédéric
 FOURRÉ Daniel
 GRESSET François
 GUIBLIN Pierre
 PIETU Delphine
 RIOTTE Emmanuel
 RIVET Michelle
 ROULLET Dominique
 SINSOULIER-BIGOT Agnès
 VINCENT François

Pouvoirs

COSYNS Louis
 DE BARTILLAT Nathalie
 DURANT Frédéric
 FOURRÉ Daniel
 RIOTTE Emmanuel
 ROULLET Dominique
 VINCENT François

Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Déléguée de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Délégué de la CDC Berry Loire Vauvise
 Délégué de la CDC Pays de Nérondes
 Délégué de la CDC Fercher, Pays Florentais
 Déléguée de la CDC Vierzon Sologne Berry
 Délégué de la CDC La Septaine
 Délégué de la CDC Cœur de Berry
 Délégué de la CDC Pays Fort Sancerrois Val de Loire

Délégué de la CDC Arnon Boischaut Cher
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué de la CDC Terres du Haut Berry
 Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Cœur de France
 Déléguée de la CDC Portes du Berry entre Loire et Val d'Aubois
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Berry Grand Sud
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Délégué de la CDC Sauldre et Sologne
 Délégué de la CDC Trois Provinces
 Déléguée du Conseil départemental du Cher
 Délégué du Conseil départemental du Cher
 Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Déléguée du Conseil régional Centre-Val de Loire
 Délégué de la CDC Le Dunois

RICHER Marie-Pierre
 GROSJEAN Pierre
 GONTHIER Gilles
 BARNIER Patrick
 LALLIER Annie
 BARNIER Patrick
 RICHER Marie-Pierre

Point n°11

Point d'avancement sur l'aménagement numérique dans le Cher

Le Comité Syndical,

Considérant que suite aux avancées des derniers mois, il convient de faire un point sur le déploiement en matière d'aménagement numérique sur le département du Cher ;

Vu le rapport du président ;

PREND ACTE :

- du point d'information sur l'avancement des déploiements, tel qu'annexé à la présente délibération.

PATRICK BARNIER

PRÉSIDENT DE BERRY NUMÉRIQUE



Berry
numérique
Siret 200 041 481 00017